



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reprise de la biscuiterie de Château-Thierry

Question écrite n° 3064

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fermeture du site de production emblématique du groupe agroalimentaire Mondelez, anciennement Lu-Belin, à Château-Thierry. Cette décision, qui menace directement 61 salariés en contrat à durée indéterminée et 20 intérimaires, aura un impact significatif et non négligeable sur le dynamisme de l'écosystème local. La disparition de ce site, véritable pilier de l'économie locale, fragiliserait les commerces de proximité et, plus largement, la vitalité de la ville. Elle risquerait de transformer ce territoire en une simple ville-dortoir, avec les conséquences sociales et économiques délétères qui en découleraient. Avec une rentabilité avérée, illustrée par un bénéfice de 3,87 millions d'euros en 2024, cette fermeture entraînerait la perte d'un acteur économique essentiel et le gaspillage d'un savoir-faire reconnu. Au vu de l'absence de réponse à la question écrite déposée précédemment et face à l'urgence de la situation, il lui demande quelles sont les meilleures conditions de reprise que le Gouvernement envisage pour ce site de production, afin d'assurer une pérennité économique et la préservation des emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jocelyn Dessigny](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3064

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2025](#), page 72